



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 10 mai 2022

### L'Europe prête à recharger ses batteries! Son aspiration à en devenir l'un des principaux producteurs au monde analysée par la Cour des comptes

La Cour des comptes européenne lance un audit visant à déterminer si la Commission européenne a efficacement mis en place, au niveau de l'UE, une chaîne de valeur durable et compétitive à l'échelle mondiale pour les batteries, et si les projets soutenus dans les États membres ont optimisé l'impact des financements de l'UE. Cet audit s'inscrit dans le contexte de l'augmentation rapide de la production de batteries attendue à l'horizon 2025 dans l'UE, laquelle est en passe de devenir le deuxième producteur de batteries au monde après la Chine. Dans l'AuditInfo publiée ce jour, les auditeurs notent que l'augmentation de la production durable de batteries dans l'UE non seulement facilitera la transition européenne vers une énergie propre, mais sera également essentielle à la compétitivité de son industrie automobile et à la réduction de sa dépendance à l'égard des fournisseurs de batteries étrangers. L'approvisionnement en matières premières est une autre tâche cruciale dont l'UE devra s'acquitter.

*«Les batteries sont de la plus haute importance pour l'Europe en sa qualité d'acteur industriel majeur et de chef de file de la transition vers une énergie propre; elles le sont aussi pour son autonomie stratégique», a déclaré Annemie Turtelboom, la Membre de la Cour des comptes européenne qui dirigera cet audit. «Nous chercherons à déterminer si l'action de l'UE favorise l'essor des batteries en Europe et contribue à la compétitivité et à la durabilité de la chaîne de valeur.»*

Pour parvenir à la neutralité climatique à l'horizon 2050, la Commission a fait du développement et de la production durables de batteries un impératif stratégique pour l'Europe. Elle leur a alloué des fonds importants ces dernières années, et il est probable qu'elle continue à le faire. D'ici 2025, la production européenne de batteries devrait pratiquement décupler par rapport à celle de 2020, passant ainsi de 44 GWh (soit 6 % de la capacité mondiale) à 400 GWh. Cela concernera 800 000 emplois et générera une activité économique de quelque 250 milliards d'euros par an. Pour maintenir un tel niveau de croissance, dû essentiellement à l'augmentation de la demande de véhicules électriques, l'UE devra garantir un accès stable aux matières premières. Or, la production

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. Celle-ci est disponible sur le site [www.eca.europa.eu](http://www.eca.europa.eu).

## ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

européenne de matériaux critiques tels que le lithium, le cobalt et le nickel n'est pas suffisamment importante pour couvrir l'explosion attendue de la demande, et le risque de pénurie, que la guerre en Ukraine ne fait qu'aggraver, nuira également à la production de batteries de l'UE et à son autonomie stratégique.

La Commission s'est efforcée de limiter ces risques en ciblant l'approvisionnement durable, la diversification de l'approvisionnement et les chaînes de valeur résilientes. D'après les premières estimations, l'UE a accordé, entre 2014 et 2020, des subventions d'au moins 1,25 milliard d'euros ainsi que des garanties de prêts représentant 500 millions d'euros à des projets liés aux batteries. Un montant de 925 millions d'euros a été affecté à ce domaine au titre d'Horizon Europe, le programme-phare de l'UE pour la recherche et l'innovation, et certains plans nationaux pour la reprise et la résilience sont assortis de valeurs intermédiaires et de valeurs cibles concernant les batteries.

Les auditeurs vont examiner la stratégie et les objectifs de la Commission en ce qui concerne la chaîne de valeur des batteries dans l'UE et vérifier s'ils sont en adéquation avec les stratégies plus générales de l'Union en matière de neutralité climatique et de mobilité durable. Ils chercheront également à déterminer si la Commission a choisi des moyens adéquats et efficaces d'intervention dans ce secteur principalement dirigé par l'industrie, et examineront comment elle lui a affecté des fonds de l'UE au cours de la période 2014-2020 et quels résultats ont été obtenus jusqu'à présent. Par ailleurs, ils se rendront en Allemagne, en Espagne, en France, en Pologne et en Suède (pays dans lesquels sont mis en œuvre les projets liés aux batteries qui bénéficient des plus importants financements de l'UE) ainsi qu'au Portugal (le pays d'Europe possédant les principales réserves connues de lithium).

### Informations générales

En 2018, quelque 3 % seulement de la capacité de production mondiale de cellules de batteries lithium-ion – ce qui se fait actuellement de mieux pour les véhicules électriques – était située dans l'UE. À titre de comparaison, 66 % environ de cette capacité se trouvait en Chine et 20 % en Corée du Sud, au Japon et dans d'autres pays asiatiques. La chaîne de valeur des batteries comporte de nombreuses étapes, parmi lesquelles l'extraction et la transformation des matières premières, la production et l'assemblage des cellules de batteries, ainsi que le recyclage ou la réaffectation des batteries. En 2018, la Commission a publié un plan d'action stratégique sur les batteries, qui a défini des mesures de soutien à la construction d'une chaîne de valeur des batteries en Europe. En 2020, elle a proposé que la directive de l'UE relative aux piles et aux déchets de piles, qui date de 2006 – le seul texte législatif de l'Union entièrement consacré aux batteries à ce jour – soit remplacée par un règlement, lequel est en cours d'adoption par le Parlement européen et le Conseil.

L'AuditInfo 02/2022 intitulée *Becoming the world's second largest battery producer* est disponible en anglais sur le [site internet de la Cour des comptes européenne](#). Les AuditInfos sont fondées sur les travaux préparatoires entrepris avant qu'une activité d'audit ne soit lancée. Elles ne doivent pas être considérées comme des observations, des conclusions ou des recommandations découlant d'un audit. Le rapport devrait être publié dans un an environ.

**Contact presse**

Service de presse de la Cour: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu)

- Damijan Fišer: [damijan.fiser@eca.europa.eu](mailto:damijan.fiser@eca.europa.eu) - M: (+352) 691 551 224
- Claudia Spiti: [claudia.spiti@eca.europa.eu](mailto:claudia.spiti@eca.europa.eu) - M: (+352) 691 553 547
- Vincent Bourgeois: [vincent.bourgeois@eca.europa.eu](mailto:vincent.bourgeois@eca.europa.eu) - M: (+352) 691 551 502